

# Entreprises - Collectivités

## Tiers Financement et Contrat de Performance Énergétique dans l'Industrie

**12 décembre 2017**  
**COLLOQUE**  
de 14h00 à 18h00  
CCIR Blagnac (31)



Les enjeux environnementaux portés par la Transition Énergétique constituent une voie d'amélioration de la compétitivité reconnue pour l'industrie.

Il n'en reste pas moins que le financement des solutions d'efficacité énergétique pose encore trop souvent problème.



Les solutions de tiers financement assorties d'une garantie de la performance énergétique constituent un moyen intéressant pour financer ses projets, d'autant que la loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte d'août 2015 donne un cadre juridique plus sécurisé.



Quelles sont les modalités de mise en œuvre du tiers financement avec garantie de performance ?

Quelles sont les solutions déjà apportées par les acteurs énergétiques ?



De nombreux retours d'expériences ainsi qu'une présentation du récent guide de l'ATEE dédié à ce sujet feront toute la lumière sur les différents modes possibles de financement de vos projets.



# PROGRAMME

---

- 14h00** ▶ **Accueil des participants et ouverture du colloque**  
CCI Occitanie  
Éric TAPIERO, Président ATEE OCCITANIE
- 14h10** ▶ **Le contexte et les enjeux de la maîtrise de la demande d'énergie dans la Loi sur la Transition énergétique**  
Jérôme Llobet ADEME Occitanie
- 14h25** ▶ **Les freins à l'investissement chez les industriels: présentation des résultats de l'Etude PIPAME**  
Daniel CAPPE, ATEE
- 14h40** ▶ **Présentation du Guide ATEE « Etat des lieux des solutions de financement et de garantie de la performance énergétique dans l'industrie »**  
Katia DAHMANI, ATEE
- 15h25** ▶ **Financement par un tiers : risque ou opportunités ?**  
Nicolas MALLEIN, UNICA Conseil
- 15h55** **Pause cocktail**
- 16h15** ▶ **Retours d'expériences**
- Tiers Investissement en Efficacité Énergétique : un exemple sur des groupes frigorifiques industriels**  
Clément BONAFE , Société YMPACT
- Contrat de service en efficacité énergétique : l'éclairage des locaux industriels**  
Jean -François PERRET, Eon Connecting Energies
- Tiers financement d'installations solaires thermiques industrielles**  
Hugues DEFREVILLE, Newheat
- Tiers Financement en Valorisation de chaleur fatale chez Arcelor Mittal**  
Rémi CUER, Kyotherm
- Solution digitale numérique pour améliorer un contrat de performance énergétique : L'exemple Airbus**  
Nicolas MANIC Energie Manager , Engie-Cofely
- 18h00** ▶ **Conclusions**  
Éric TAPIERO, Président ATEE OCCITANIE



**Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Région Occitanie**

**5, rue Dieudonné Costes  
BLAGNAC (31)**

**Tel: 05 62 74 20 00 – Fax: 05 62 74 20 20**

## INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 08 décembre 2017**  
accompagné du règlement à l'ordre de l'ATEE, à :  
Secrétariat de l'ATEE - Alain GANNE - 82 rue des Sables - 31 200  
TOULOUSE  
[alain.ganne@optinergie.fr](mailto:alain.ganne@optinergie.fr) / fax : 05 59 84 42 96

Prénom / Nom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

N° ADH \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Je suis adhérent ATEE, ou je le deviens pour 2018 ( cf ci-dessous) : gratuité n° adhérent: \_\_\_\_\_

Je ne suis pas adhérent ATEE, je joins un chèque de 58€ TTC (dont 9,67€ TVA 20%)

Je profite de la présente pour adhérer en 2018 à l'ATEE\* et bénéficiaire de la gratuité de ce colloque et des manifestations de 2018 en Occitanie, je joins un chèque de 88 €

\*coût de l'adhésion annuelle 88 € non assujetti à TVA; les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site internet [www.atee.fr](http://www.atee.fr). Toute adhésion à partir du 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours vaut pour la fin de l'année et l'année suivante

# ATEE

## **L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.

Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.

L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.

L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.

Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

Ainsi, l'association permet, d'une part, à ses adhérents d'accéder aux explications et mises en perspectives des nouvelles politiques et mesures dès leur phase de préparation et, d'autre part, permet aux pouvoirs publics de confronter les projets avec les réalités de terrain.

## **5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :**

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 colloques et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie (version papier et version digitale).

En savoir plus : [www.atee.fr](http://www.atee.fr) - [www.energie-plus.com](http://www.energie-plus.com)

